

|  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt     | <input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices | <input checked="" type="checkbox"/> Technologie           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme               | <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation        |

**CIRCULAIRE**  
**Le 17 juillet 2013**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ**  
**TORC Oil & Gas Ltd. (TOG)**

**Regroupement d'actions**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que TORC Oil & Gas Limited («TORC Oil») a annoncé le 16 juillet 2013 son intention de consolider ses actions ordinaires à raison de une pour cinq.

Le regroupement d'actions de TORC Oil est assujéti à l'approbation des actionnaires et des autorités réglementaires, et sera effective au terme d'un programme d'acquisition stratégique prévu en mi-septembre 2013.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 131-2013